



# Amiante - Traitement simple - Initiation

Construction - Travaux

Continue

**Durée**

8h

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Attestation

**Pratique en entreprise / Alternance**

Non

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non

L'amiante est présent dans un certain nombre de matériaux de couverture de toiture à rénover mais aussi au niveau de divers équipements de chauffage, sanitaire et ventilation. Le retrait de matériaux de ce type est considéré comme un traitement simple.

Cette formation a pour vocation de former les couvreurs, chauffagistes, sanitaristes et ventilistes aux procédures et techniques de désamiantage simple selon l'A.R. relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante.

A l'issue de la formation, les apprenants recevront une certification par personne et par entreprise d'une validité d'un an pour la réalisation de traitements simples.

## Public cible

Tout professionnel qui devrait effectuer des travaux de traitement simple de l'amiante



## Objectifs

Sur base des art. 38 et 69 de l'A.R. relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante :

Les propriétés de l'amiante et les risques pour la santé en cas d'exposition à l'amiante, y compris, l'effet synergique de fumer.

Les types de produits ou matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et leur utilisation dans les installations et bâtiments.

Les opérations pouvant entraîner une exposition à l'amiante et l'importance des contrôles préventifs pour minimiser l'exposition.

Les exigences en matière de surveillance de la santé;

Les pratiques professionnelles sûres et la technique de mesures;

Les règles spécifiques relatives au port et à l'utilisation d'équipements de protection individuelle, y compris le rôle, le choix, les limites, la bonne utilisation et les connaissances pratiques relatives à l'utilisation d'appareils respiratoires;

Les procédures d'urgence, y compris les premiers secours sur le chantier;

Les procédures de décontamination;

L'élimination des déchets.

---

## Conditions d'accès

Tout professionnel qui devrait effectuer des travaux de traitement simple de l'amiante



## Programme

### 1) Information générale sur le matériau amiante

Qu'est-ce que l'amiante

Les risques sur la santé (tour d'horizon)

Les matériaux, inventaire et identification

Analyses de risque

### 2) Spécificités techniques propres aux chantier « amiante traitement simple »

La préparation des travaux de traitement simple

Les équipements de protection collective

Les équipements de protection individuelle

La gestion des déchets d'amiante

### 3) Techniques d'intervention liées au métier

Au métier de couvreur: méthode(s) et technique(s) spécifique(s) à la profession

Au métier de chauffagiste, sanitariste et ventiliste: méthode(s) et technique(s) spécifique(s) à la profession





## Les Isnes - G2

Rue Saucin, 70 5032 Gembloux (Les Isnes)

081 72 84 05

**Secrétariat :**

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

/

[centre.gembloux@ifapme.be](mailto:centre.gembloux@ifapme.be)

### Type d'inscription

Formulaire d'inscription

Bon à savoir

Possibilités de paiement : par virement, avec des chèques formation, en espèce

Formation agréée **FORMATIONS HIVERNALES**

Plus d'informations sur : [www.formatpme.be](http://formatpme.be) (<http://formatpme.be/>)

Pour toute demande de renseignements, nous vous invitons à contacter le secrétariat du Centre IFAPME de Gembloux par téléphone au 081/585 363 ou par mail à l'adresse suivante : [kimberley.mahaux@ifapme.be](mailto:kimberley.mahaux@ifapme.be)

